



INSCRIPTION

au concours des décorations de Gambsheim

Pour Noël, notre village de Gambsheim se parle de ses plus beaux habits de fête. Afin de récompenser l'imagination, des habitants qui décorent jardins, maisons, fenêtres et balcons, Gambsheim-Animation, avec le soutien de la commune de Gambsheim, organise un concours de décorations de Noël. L'originalité et la créativité seront à l'honneur.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 9 décembre 2025

- ◆ Prénom :
- ◆ Nom :
- ◆ Adresse : à Gambsheim (Impératif)
- ◆ Téléphone : / / /
- ◆ Courriel :

Participe au concours de Noël dans la catégorie¹ :

- Particuliers : Maisons / Jardins
 - Particuliers : Fenêtres / Balcons d'immeubles
 - Commerces et services de proximité
-
- J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours.²

Gambsheim le 2025

Signature

Ce bulletin est à déposer place de la mairie lors des deux premiers « Vendredi de l'Avent » les **28 novembre et 5 décembre** ou à la mairie de Gambsheim au plus tard le **mardi 9 décembre 2025 minuit**.

Vous avez également la possibilité de vous inscrire en ligne en scannant le QR code ci-contre.



¹ Cochez la case correspondante

² A cocher après avoir pris connaissance du règlement au verso

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 – Objet du concours

Afin d'embellir notre village à l'occasion des fêtes de fin d'année et de récompenser les efforts des habitants qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie durant la période festive de fin d'année, Gombsheim Animation met en place un concours de décoration de leur habitat visible de la rue pour l'animation de la voie publique.

Article 2 – Participants

Le concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de Gombsheim. Il nécessite une **inscription** préalable par bulletin déposé place de la mairie lors des deux premiers « Vendredi de l'Avent » les **28 novembre et 5 décembre**, à la mairie ou en ligne jusqu'au **mardi 9 décembre 2025 minuit**.

Article 3 – Catégories

Trois catégories sont ouvertes :

- ◆ Particuliers : Maisons / Jardins
- ◆ Particuliers : Fenêtres / Balcons d'immeubles
- ◆ Commerces et services de proximité

Pour chaque catégorie, les 3 premiers lauréats seront récompensés.

Article 4 – Critères de sélection

Lors de son passage, le jury sera sensible au sens artistique et à l'inventivité ainsi qu'aux efforts réalisés quant au choix et à la diversité des matériaux.

La notation sera fonction :

- ◆ De l'originalité et de la créativité
- ◆ De l'harmonie visuelle (choix et unité des couleurs et des éléments de décors)
- ◆ De la qualité des éclairages
- ◆ De l'équilibre diurne/nocturne

Des points bonus seront accordés pour l'animation (musique...), l'éco-responsabilité (utilisation de guirlandes lumineuses LED ou solaires, décors faits main, utilisation de matériaux naturels...) et selon les votes des habitants de Gombsheim.

Article 5 – Composition du jury

Le jury sera composé de 9 membres des Illuminés.

Les membres des Illuminés ne pourront pas participer au concours.

La visite du jury aura lieu le **dimanche 14 décembre 2025 de 14h à 20h**.

Article 6 – Droit à l'image

Les participants au concours acceptent que le jury prenne des photos des décos et autorisent leur publication dans les supports de communication de la commune.

Article 7 – Attribution et remise des prix

Les trois premiers lauréats de chaque catégorie seront informés par mail/téléphone et conviés à la remise des prix lors du dernier « Vendredi de l'Avent » organisé place de la Mairie (19 décembre 2025).

3 prix seront offerts par Gombsheim Animation pour chaque catégorie (cf. article 3). Un diplôme ainsi qu'un sachet de bredeles seront offerts à chaque participant.

Article 8 – Acceptation du règlement

L'inscription au concours entraîne de la part des participants l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que des décisions prises par le jury.